

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 09 juillet à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement, conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, ROSSI Xavier, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Ericka, BERNOU Philippe, BECH Françoise, VINCENT Pierre, NOTO CAMPANELLA Camille, CLAVEL Anthony, VAZILLE Angéline, BERNAUD Didier, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, COFFRE Annick, MARION Romain

Absents excusés : MILLET Gaëtan, FRANCOIS Pascale, EYRIGNOUX Sophie, HOSNI Mohammed qui ont donné procuration respectivement à NOTO CAMPANELLA Camille, HILTGUN Luca, CHAPUIS Laurent et CHARVIEUX Sandra

Secrétaire de séance : VAZILLE Angéline

Madame le Maire rappelle/expose :

Madame le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante, pour les spectacles de la saison culturelle 2024/2025, les catégories de billets et les tarifs comme suit :

1. Catégories

- Plein tarif
- Tarif réduit : moins de 15 ans, étudiants, lycéens, abonnés adultes pour 4 spectacles minimum, abonnés scolaires pour 2 spectacles minimum, groupe à partir de 10 personnes, professionnels du secteur culturel, adulte accompagné d'un moins de 18 ans
- Exonéré : invités

2. Tarifs

- Séances "tout public"
 - o Plein tarif : 14€ "individuel",
 - o Tarifs réduits : moins de 15 ans : 6€ ; lycéens et étudiants : 8.5€ ; lycéens et étudiants abonnés : 7€ ; abonnés adultes, spectateurs en groupe, professionnels de la culture, adultes accompagnés d'un moins de 18 ans : 10€.
 - o Exonéré : 0€
- Séances "scolaires"

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	23
Votants	27

Délibérations : 2024-64

Objet : Tarifs saison culturelle 2024 - 2025

Nomenclature Contrôle de légalité 7/10

- Elèves scolarisés en maternelle et primaire : 6€
- Collégiens, lycéens, étudiants, adultes individuels : 8.5€
- Collégiens, lycéens, étudiants, adultes individuels abonnés : 7€

L'assemblée délibérante décide, à la majorité : (6 abstentions : Mme CHARVIEUX, Mme GRATESOLE, M. DELEZAY, Mme COFFRE, M. MARION et M. HOSNI qui avait donné procuration à Mme CHARVIEUX) de :

- **Approuver** le principe et la mise en œuvre des catégories et tarifs pour les spectacles de la saison culturelle 2024/2025, tels que définis précédemment.

L'HORME, le 16 juillet 2024

Mme Le Maire,

Audrey BERTHEAS

La secrétaire de séance,

Angéline VAZILLE

